

Les dangers d'une évaluation précoce

Maternelles sous contrôles

On a calqué la pédagogie de l'école maternelle sur celle de l'école élémentaire. Or, l'enfant de maternelle a d'autres exigences et « l'évaluation n'est pas compatible avec les besoins de l'enseignement en maternelle ». Le livre de d'Annick Sauvage et d'Odile Sauvage-Déprez relance la question de l'évaluation et de ses outils.



A la lecture de ce livre, on peut s'interroger. Pour qui remplissons-nous les livrets d'évaluation en maternelle ? Pour les parents ? Pour les inspecteurs ? Pour nous sentir plus importants dans un métier enfin sérieux ? Est-ce vraiment pour le bien des enfants ?

Normalement, le livret devrait nous permettre de cerner les difficultés d'un enfant afin de trouver des réponses adéquates. C'était dans ce sens qu'on nous avait dit que « l'évaluation devient un instrument pédagogique essentiel » (directive ministérielle).

Les auteurs du livre dénoncent cette conception de la pédagogie où « l'instrument de mesure se substitue à l'outil ». Nous sommes amenés à faire « du livret » et non de la pédagogie. Cette « pédagogie de la trace » devient outil en effet, mais outil pour l'inspecteur qui va juger sur la quantité de travail effectué et non sur sa qualité.

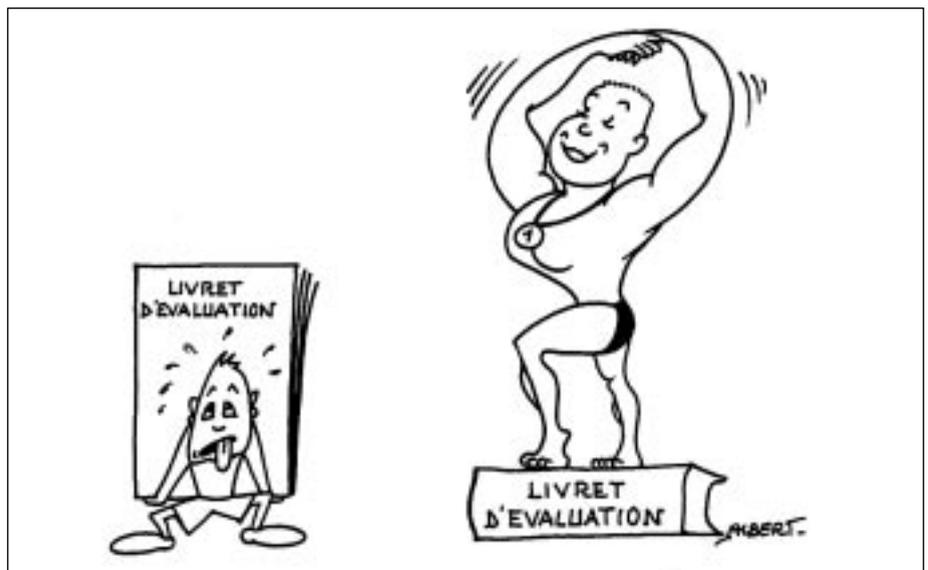
A travers la critique du livret d'évaluation en maternelle, les auteurs ne s'en prennent pas uniquement à l'objet même mais à l'idéologie qu'il sous-tend. « En demandant aux élèves toujours plus de travail, parce que seuls les meilleurs surnageront, on avoue la faillite d'un système. L'école prend un air de loterie qui aurait exigé que chacun y mise toute sa fortune. Les perdants sont dévastés. Et ce n'est pas un vain mot. [...] nous nous en prenons à l'idéologie de l'efficacité et du travail utile et rationnel à une époque où tout semble la justifier... »

Que deviennent les modalités d'acquisition quand notre attention est focalisée sur les réussites et les échecs ? Comment l'enfant de maternelle peut-il se sentir en confiance dans un climat où la notion d'échec intervient ?

« ...nous avons la conviction que le livret, en prétendant servir l'enfant, a l'effet inverse : il contraint à ne retenir de l'enfant que les capacités à faire ce qu'on attend de lui, selon une codification stricte qui permet d'affirmer que la justice est assurée par le traitement unique. »

Maternelles sous contrôles, p. 9.

Les auteurs nous rappellent également en quoi consistent les aptitudes du jeune enfant. Notamment l'importance de la réussite et le pouvoir de ses propres aptitudes. « La réussite va lui permettre de considérer ses aptitudes comme un moyen de réalisation de son désir, ce qui les légitime à ses yeux et aux yeux de l'adulte. [...] Les normes doivent éviter de briser un élan tout neuf et d'engager l'enfant dans un vécu culpabilisant d'inadéquation à ce qu'on attend de lui. [...] »



La complaisance à l'égard du renforcement de la sélection précoce créatrice d'échec scolaire dès la maternelle, ne peut s'expliquer par le manque de compétences de ceux qui ont la responsabilité des réformes de l'enseignement. Il paraît plus probable que cette complaisance soit le fait de gens en poste, animés d'indifférence, quand ce n'est pas de cynisme, vis-à-vis des conséquences profondes des réformes qui sont réalisées. Les responsables font des carrières dont les nécessités ne recourent pas celles de la pédagogie.

Maternelles sous contrôles, p. 48.

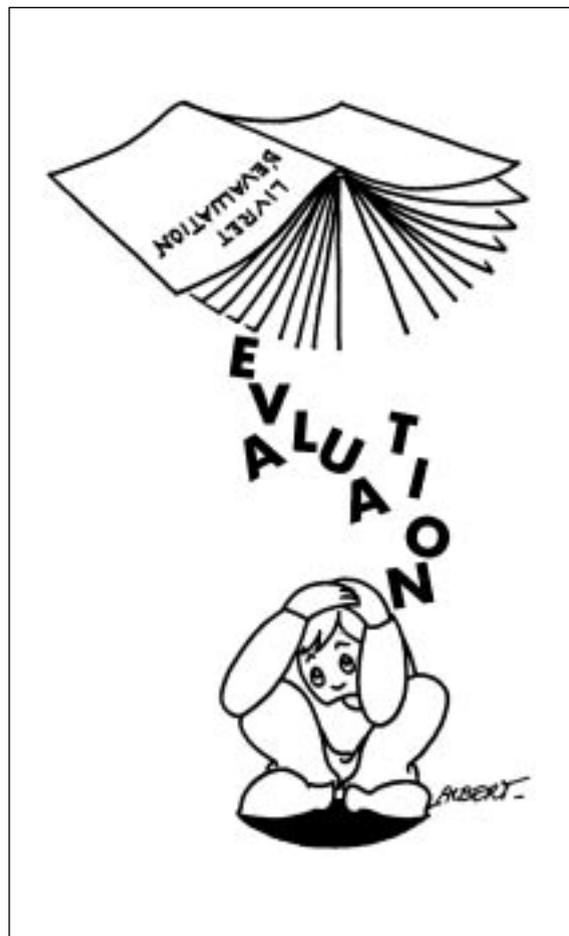
Dans (la) démarche, qui donne à l'enfant non pas le pouvoir du maître, mais celui de ses propres aptitudes, s'acquiert le sentiment de la légitimité des actes. C'est ainsi que les acquis deviennent biens personnels dont on ne se départira jamais. C'est également ainsi que la relation de servitude au maître, au savoir et, globalement, à l'Institution ne prend pas racine. » Comment ne pas faire la relation entre ces lignes où les auteurs parlent des enfants et notre propre attitude vis-à-vis de notre hiérarchie ? Sommes-nous si soumis ? Et si oui, comment pourrions-nous être capables d'enseigner le contraire aux enfants ?

Entre trois et six ans, l'enfant découvre donc ses propres aptitudes et l'idée de contrôle ne peut que pervertir la découverte.

On a calqué la pédagogie de l'école maternelle sur celle de l'école élémentaire. Or, l'enfant de maternelle a d'autres exigences, et « l'évaluation n'est pas compatible avec les besoins de l'enseignement en maternelle ». Il apprend en jouant avec une démarche propre à lui-même. « La pédagogie de la trace encourage une mise à distance vis-à-vis des besoins de chacun. »

Les auteurs nous parlent encore des dangers de l'évaluation : mise en évidence de l'échec à un âge où l'évolution est rapide. Sentiment de dévalorisation de l'enfant. Attitude de repli de la part des parents fixée sur la réussite, car pour certains, « le livret est porteur d'un jugement sans appel ». Il peut avoir des conséquences dramatiques dans les relations parents-enfants.

Les auteurs semblent regretter que l'instauration du livret n'ait pas rencontré plus d'opposition parmi les enseignants. « La clairvoyance et même le bon sens s'aveuglent vite dans ce système de transmission des ordres du haut vers le bas ! L'introduction du livret n'a rencontré ni une opposition



franche, et formulée comme telle, ni une participation active laissant entendre que ce livret était l'outil attendu. Elle a ren-

Attention aux confusions, aux jugements hâtifs

Je n'ai pas lu le livre de A. Sauvage et O. Sauvage-Deprez. Je n'emploie pas les livrets d'évaluation.

Je ne remets donc pas en cause le contenu de ce livre non plus que le bien-fondé de la critique du livret d'évaluation. Ce qui me gêne, c'est la confusion qui risquerait d'être faite entre la remise en cause du livret d'évaluation, de l'utilisation qui en est faite et la critique de l'évaluation, fut-elle précoce.

Que certaines utilisations du livret d'évaluation conduisent à des pratiques perverses aggravant les disparités et favorisant l'exclusion, c'est sûrement vrai. Que l'introduction de cet outil corresponde à un phénomène sociopolitique qui s'appuie sur « l'idéologie du travail utile et efficace » certainement.

Mais attention aux confusions, aux jugements hâtifs.

1) La notion d'échec

« Comment l'enfant de maternelle peut-il se sentir en confiance dans un climat où la notion d'échec intervient ? »

Cela fait quinze ans que j'interviens sur plusieurs écoles maternelles, donc bien avant l'utilisation des livrets d'évaluation. J'ai toujours observé la naissance de l'échec, parfois très tôt et de manière subjective pour ne pas dire suspecte... (troubles du comportement ou de la communication mais aussi a priori/familles, incompatibilités socio-culturelles, conflits affectifs...).

2) La stimulation de la réussite de l'enfant

« La réussite va permettre à l'enfant de considérer ses aptitudes comme un moyen de réalisation de son désir, ce qui les légitime à ses yeux et à ceux des adultes. »

Comment peut-on déterminer une réussite sans évaluer ?

3) La notion de contrôle

« L'idée de contrôle ne peut que pervertir la découverte. »

– Définition de « contrôle » ; vérification – tout examen pour surveiller et vérifier.

Pris dans sa version la plus extrême, dans une relation de défiance, la notion de « contrôle » renvoie à celle de soumission ou de censure. Mais dans une interrelation éducative confiante « contrôler » c'est aussi « contenir, reconnaître... », autant d'actes nécessaires à l'intégration de la « réussite ».

L'évaluation en question

L'évaluation à l'école maternelle se réalise nécessairement pour l'enfant en interrelation avec un ou plusieurs de ses camarades, un groupe ou un adulte. Ces interrelations s'accompagnent toujours d'une forme de jugement des actes de chacun, parfois de manière explicite, parfois de manière implicite par des actes,

contré, sans majesté, une complicité, non pas avec le contenu du livret, mais avec les directives venant du ministère et transmises par les inspecteurs. » Les raisons qu'elles invoquent : « la revalorisation de leur fonction par rapport aux autres enseignants et la simplification de leur activité pédagogique. » « [...] il est certainement plus confortable d'organiser le travail des petits autour des feuilles d'évaluation que de les engager dans des jeux. Dans le cas d'une pédagogie active les enfants s'agitent, il faut les contenir, les diriger en les stimulant, inventer à chaque instant pour les mener à la découverte. Est-ce aussi pour ça que nous sommes si peu d'enseignants à nous intéresser à la pédagogie Freinet ? Les auteurs ne s'opposent pas à toute évaluation des aptitudes, mais elle doit être envisagée lorsque l'enfant est en âge d'accepter une activité contraignante et si le but a du sens pour lui.

Compte rendu de lecture et interview de Mireille Sauvagnac

Maternelles sous contrôles. Les dangers d'une évaluation précoce. De Annick Sauvage et Odile Sauvage-Deprez. Éd. Syros. 75 F.

Annick Sauvage est psychologue clinicienne. Elle a bien voulu répondre aux questions posées par Mireille Sauvagnac pour *Le Nouvel Éducateur* :

Le Nouvel Éducateur : *Les rééducateurs des réseaux d'aides souhaitent de plus en plus aider les enfants tôt et ce, dès la moyenne section afin d'éviter des situations d'échecs en CP. Comment déceler les faiblesses d'un enfant sans procéder à quelques évaluations systématiques ?*

Annick Sauvage : Pour déceler les faiblesses, il faut qu'il y ait le constat d'un malaise. La maîtresse détecte des difficultés d'intégration et elle fait appel aux rééducatrices. Quand je fais des bilans pour tout-petits, il y a des épreuves sur le langage, des puzzles, des labyrinthes, mais tout est codifié et tout est bien défini. Dans ce cas là, ce n'est pas de la pédagogie, c'est du dépistage.

N. E. : *Ne pensez-vous pas que plus qu'une critique de l'évaluation, vous faites la critique d'une certaine pédagogie qui consiste à penser qu'il suffit de montrer à l'enfant pour qu'il apprenne ?*

A. S. : C'est la critique de la pédagogie quantitative en imitation de l'école primaire. L'évaluation est critiquée car elle est la consécration des acquis. Elle ne tient pas compte du dynamisme de l'enfant. On a toujours envie de découvrir, et la bonne pédagogie c'est de donner les bons instruments pour qu'il découvre. La pédagogie critiquée veut seulement vérifier si les acquis sont là.

C'est comme si, pour aider un enfant qui apprend à marcher, au lieu de le soutenir dans son plaisir de la découverte et de tout ce que ça va lui apporter, on lui apprendait à mettre un pied devant l'autre.



des mimiques ou des gestes plus ou moins conscients qui vont traduire l'approbation, l'admiration, l'interrogation, le rejet... L'évaluation implicite, inévitable, sans le contrepoids d'une évaluation distanciée qui s'appuie sur des critères déterminés, élaborés, peut conduire à des jugements essentiellement affectifs qui risquent de se révéler préjudiciables pour l'enfant.

Il faut replacer l'évaluation dans une démarche pédagogique

J'envisagerai deux schémas apparemment antagonistes. Sont-ils exclusifs ? Peut-il y avoir des métissages ?

1) Pédagogie frontale - Pédagogie directive

A celle-ci correspond une évaluation normative. Elle organise :

- le contrôle des acquisitions/attentes du maître,
- la normalisation des apprentissages et des connaissances,

– un clivage accentué entre la réussite et l'échec avec un renforcement de l'échec pouvant conduire à l'exclusion.

2) Pédagogie coopérative - Pédagogie institutionnelle

A celles-ci correspond une évaluation formative. Elle institutionnalise, en partie, la reconnaissance et la contenance nécessaires à l'organisation d'une éducation personnalisée qui conduit au renforcement identitaire, stimule la créativité et favorise l'intégration cognitive et sociale.

L'évaluation formative est un élément fondamental de la pédagogie Freinet. De l'utilisation des brevets aux tableaux d'évaluation individuels en passant par les ceintures de niveau jusqu'à la monnaie intérieure, de nombreux témoignages d'évaluation jalonnent les documents de l'ICEM. Ils émanent essentiellement de classes primaires ou de collèges.

M. Sauvagnac dit justement qu'on ne peut calquer la pédagogie de l'école maternelle sur celle de l'école élémentaire. La question de l'évaluation en maternelle reste posée. Nicole Pradel, entre autres, a apporté quelques éléments de réponse dans son livre : « A l'école à deux ans, pourquoi pas ? »

A la maternelle, l'enfant n'est encore qu'un élève en devenir, l'interaction et la médiation sont des facteurs essentiels de sa construction. L'évaluation en découle. La maîtrise chez l'adulte de ses attitudes dans la relation à l'enfant et de la communication dans l'organisation des activités semble prioritaire au cycle I. La trace écrite est un repère pour l'adulte et l'enfant. Doit-elle être communiquée aux parents ? Comment ?

Michel Albert
Rééducateur, membre du groupe ICEM 79.